



Commission des Arbitres

Réunion restreinte du samedi 13 décembre à Mons

Présidence: M. Olivier WILLEQUET

Secrétaire: MME. Bénédicte GUFFROY

Présents: MM. Jean-Louis JURAS, Jean-François REUFF

Cette réunion avait pour objectif principal d'auditionner plusieurs arbitres suite à des signalements de clubs.

1^{er} cas : l'arbitre a été auditionné à la demande de la Commission de Discipline pour des problèmes survenus lors de différents matchs.

Le dossier étant encore en instruction, la CDA lui a rappelé les procédures à suivre en cas de problème grave et attend la décision de la Commission de Discipline avant de prononcer une sanction éventuelle.

Le Président rappelle à tous les arbitres :

- ✓ Qu'ils ont un devoir de réserve et même s'ils sont sur le banc de touche comme dirigeant, ils sont avant tout arbitre et ne doivent pas mettre leurs collègues encore plus en difficulté.
- ✓ Qu'il faut faire un rappel des faits de jeu avec les dirigeants avant de signer et clôturer la tablette.

2nd cas : l'arbitre a été auditionné à la suite d'un mail reçu de son club signalant qu'il n'avait officié qu'un seul match.

Après ses explications et échanges avec la CDA, il lui a laissé un temps de réflexion, et la Commission attend désormais son retour par mail.

3^e cas : l'arbitre ne s'est pas présenté à la convocation en raison d'un problème de transport. Le Président lui adressera un mail avec copie à son club.

Il est rappelé que le statut d'arbitre officiel ou de candidat arbitre ne confère aucun droit pour être désigné comme arbitre bénévole sur un match de son propre club.

Un arbitre a été invité à évoquer un incident survenu après sa convocation à la Commission de Discipline, lorsqu'il a retrouvé son pneu crevé. Il a exprimé ses remerciements à Olivier et au Président du District pour leur soutien.

I. Information du Président

La CDA félicite les arbitres suivants qui ont été validés JAL :

- Corentin DELESALLE
- Khalil DHABI
- Charles INGELAERE
- Louis LECLERCQ

Leur rapport leur sera transmis et ils recevront un chrono s'ils sont présents lors de la réunion annuelle en juin prochain.



Commission des Arbitres

Réunion restreinte du samedi 13 décembre à Mons

II. Pôle secrétariat

Mails reçus :

- Madame Cathy PETIT qui nous informe de sa mutation professionnelle dès le 1^{er} février 2026. La CDA la remercie pour les services rendus et lui souhaite bonne continuation.
- D'arbitres concernant des problèmes de lecture suite à l'envoi de la vidéo. Ceux-ci ont été transmis à Olivier.

III. Pôle FIA

21 candidats jeunes non validés en 2024/2025

3 candidates féminines jeunes non validées 2024/2025

9 candidats seniors non validés 2024/2025

Prochaine réunion de CDA : Sur convocation.

La Secrétaire de séance,
B. GUFFROY

Le Président,
O. WILLEQUET

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District des Flandres de Football dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).